

Charte de pilotage des Réseaux Ambition Réussite de la Haute-Garonne



La concertation engagée avec les acteurs des Réseaux Ambition Réussite de la Haute-Garonne a permis la rédaction de la présente charte.

Elle s'inscrit dans le cadre législatif et réglementaire, en particulier la circulaire n°2006-58 du 30 mars 2006 définissant les principes et modalités de la politique de l'éducation prioritaire.

Elle s'inscrit aussi dans les axes de travail arrêtés par le groupe départemental Ambition Réussite le 13 novembre 2007 : « faire évoluer les pratiques pédagogiques ; renforcer la professionnalité ; renforcer la culture d'évaluation ; mieux faire vivre le concept de réseau ; entreprendre, en liaison avec les collectivités territoriales, la reconquête de la mixité sociale pour ces établissements ».

Charte de pilotage des Réseaux Ambition Réussite de la Haute-Garonne

I-Objectifs de la charte :

- Être au service d'une politique de réussite scolaire et d'égalité des chances pour les élèves des Réseaux Ambition Réussite.
- Favoriser, entretenir une culture d'échange dans le réseau.
- Faire vivre et mettre en œuvre le contrat de réseau.
- Encourager et faire vivre les projets inter-degrés.
- Piloter le travail des moyens humains « Ambition Réussite ».

II-Les instances de pilotage :

A) Le comité de pilotage :

Il est composé du chef d'établissement du collège tête de réseau, de l'IEN, de l'IA-IPR référent, d'un directeur d'école.

Le secrétaire exécutif assiste à ses travaux.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

- Il analyse les indicateurs de pilotage du réseau.
- Il est force de propositions et il prépare les travaux du comité exécutif.
- Il rend compte de l'activité du RAR aux autorités académiques.

B) Le comité exécutif :

Il se réunit 2 à 3 fois par an dont un comité exécutif élargi en fin d'année.

- Il harmonise et régule les mesures destinées à faire vivre le réseau.
- Il décide collégalement des actions à mettre en œuvre.
- Il s'appuie sur les compétences d'expertise et d'évaluation des corps d'inspection.
- Il s'appuie sur les résultats des évaluations et les tableaux de bord des réseaux.

C) Le comité exécutif élargi :

- Il présente, en fin d'année, la dynamique et le bilan du Réseau Ambition Réussite aux partenaires.

III- Les missions des acteurs des réseaux :

Les principaux acteurs des Réseaux Ambition Réussite sont le principal du collège tête de réseau, les corps d'inspection (IEN de la circonscription, IA-IPR référent), les directeurs d'écoles, les secrétaires des comités exécutifs, les correspondants ambition réussite, les maîtres inter degrés, les professeurs SPEA.

Piloter les RAR implique de :

1. faire vivre le concept de réseau
2. contribuer à l'animation/formation pédagogique
3. mobiliser et coordonner les partenariats internes et externes
4. participer à l'évaluation/régulation du RAR

L'articulation de leurs missions est décrite dans le tableau en Annexe 1

IV- L'évaluation des réseaux :

Pour leur pilotage et l'évaluation du degré d'atteinte de leurs résultats, les RAR de la Haute Garonne utilisent un tableau de bord composé d'indicateurs listés en Annexe 2.

Annexe 1 :

Tableau des missions des personnels de l'Ambition Réussite

Lexique :

AE : Accompagnement Éducatif

CAR : Contrat Ambition Réussite

CE : Comité exécutif

CO : contrat d'objectif

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Social

DDS : Direction du Développement Social (service mairie de Toulouse)

GDAR : Groupe départemental Ambition Réussite

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Éducative

RAR : Réseau Ambition Réussite

Faire vivre le concept de réseau

PILOTAGE		MISSIONS SPÉCIFIQUES					
Chef d'établissement	Corps d'inspection : IEN , IA-IPR	Secrétaire comité exécutif (CE)	Directeur d'école	Correspondant ambition réussite	Maîtres inter degrés	SPEA Temps de décharge	Coordonnateur inter-réseaux en lien avec le CUCS
Le Principal, l'IEN, les directeurs d'école et le secrétaire sont membres de droit du comité exécutif				Participent au comité exécutif sur invitation			
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Impulse le travail du comité de pilotage. ▶ Rend compte au CA du collège des décisions du comité exécutif. ▶ Ordonnateur des dépenses du RAR ▶ Garantit la mise en œuvre des décisions du CE ▶ Participe au recrutement des postes AR avec IEN. ▶ Impulse les actions transversales et inter degrés 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'IA IPR référent est membre du CE. ▶ Participe au recrutement des postes AR avec le chef d'établissement du collège. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prépare, organise et rédige le compte-rendu du CE. ▶ Coordonne les actions du RAR. ▶ Suit les actions et crédits CUCS. ▶ Rassemble les propositions des enseignants. ▶ Anime les groupes de travail ou commissions. ▶ Participe aux regroupements académiques, nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participe avec son équipe à l'analyse des besoins. ▶ Propose des actions. ▶ Participe aux commissions. ▶ Élabore des actions CUCS avec son équipe, et en fait le bilan pédagogique ▶ Impulse les actions transversales et inter degrés. ▶ Rend compte au conseil d'école des décisions du CE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favorise les liens 1er-2nd degrés. ▶ Interlocuteur du secrétaire du comité exécutif pour les projets du RAR. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Contribue à la liaison CM2/6ème. ▶ Coordonne les échanges entre enseignants ▶ Organise les rencontres 1er et 2nd degrés. ▶ Participe au conseil pédagogique du collège. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participe au développement de pratiques pédagogiques innovantes, dans la continuité pédagogique école /collège. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participe aux instances de pilotage des RAR. ▶ Assure la coordination entre les secrétaires du CE. ▶ Suit les thématiques transversales. ▶ Participe à la mise en place et au suivi des projets AR. ▶ Assure le lien avec la Préfecture et les DDS pour les demandes de financements CUCS des RAR
Participent à l'animation du GDAR		Participe au GDAR		Participent au GDAR			

Contribuer à l'animation/formation pédagogique

PILOTAGE		MISSIONS SPÉCIFIQUES					
Chef d'établissement	Corps d'inspection : IEN , IA-IPR	Secrétaire comité exécutif (CE)	Directeur d'école	Correspondant ambition réussite	Maîtres inter degrés	SPEA Temps de décharge	Coordonnateur inter-réseaux en lien avec le CUCS
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Propose des formations locales. ▶ Impulse et accompagne la politique pédagogique et éducative du RAR. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organise et anime des formations locales ▶ Évalue les actions pédagogiques ▶ Accompagne les expérimentations pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aide à la réalisation des projets éducatifs. ▶ Assure la cohérence des actions des écoles/objectifs du CAR. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Propose des formations locales. ▶ Impulse et accompagne la politique pédagogique et éducative de l'école en lien avec le RAR. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aide à la réalisation des projets éducatifs. ▶ Contribue à la cohérence des actions au collège/objectifs du CAR. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Participe au suivi du dispositif PPRE pour les CM2 et 6ème. ▶ Contribue à l'ingénierie de projets pédagogiques inter-degrés et impulse les projets. ▶ Aide à l'analyse des difficultés des CM2 et 6ème. ▶ Participe à la réflexion pédagogique et au conseil pédagogique du collège. ▶ Organise des visites croisées inter-degrés. ▶ Prend en charge des élèves dans le cadre des actions inter-degrés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Est un acteur des liaisons inter-degrés et collège lycée. ▶ Participe au suivi du dispositif PPRE. 	

Mobiliser et coordonner les partenariats internes et externes

PILOTAGE		MISSIONS SPÉCIFIQUES					
Chef d'établissement	Corps d'inspection : IEN , IA-IPR	Secrétaire comité exécutif (CE)	Directeur d'école	Correspondant ambition réussite	Maîtres inter degrés	SPEA Temps de décharge	Coordonnateur inter-réseaux en lien avec le CUCS
<ul style="list-style-type: none"> ‣ Pilote les partenariats et participe à l'évaluation des actions partenariales. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Évalue les actions partenariales. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ S'implique dans les actions partenariales. ‣ Assure la liaison avec les partenaires institutionnels et associatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Assure le suivi des actions CUCS pour son école. ‣ Pilote les partenariats et participe à l'évaluation des actions partenariales. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Développe les relations et les actions avec les lycées, l'université, les grandes écoles, les entreprises du bassin. ‣ Assure la liaison avec les partenaires institutionnels et associatifs. 			<ul style="list-style-type: none"> ‣ Coordonne la dynamique inter RAR (réunions des secrétaires des comités exécutifs, SPEA/ maître inter-degrés, correspondants 2nd degré). ‣ Assure le lien avec les partenaires institutionnels et associatifs des RAR. ‣ Informe les partenaires locaux et les délégués du préfet sur le fonctionnement et les actions du RAR. ‣ Participe aux commissions DDS. ‣ Suit la mise en place des projets « politique de la ville » et Réussite Éducative.

Participer à l'évaluation / régulation du RAR

PILOTAGE		MISSIONS SPÉCIFIQUES					
Chef d'établissement	Corps d'inspection : IEN , IA-IPR	Secrétaire comité exécutif (CE)	Directeur d'école	Correspondant ambition réussite	Maîtres inter degrés	SPEA Temps de décharge	Coordonnateur inter-réseaux en lien avec le CUCS
<ul style="list-style-type: none"> ‣ Pilote et participe à l'évaluation des contrats ambition réussite. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Participe à l'évaluation des contrats ambition réussite et des actions inter-degrés. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Coordonne la tenue des tableaux de bord et restitue les résultats en comité de pilotage. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Recueille et transmet les données du tableau de bord du RAR. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Recueille et transmet les données du tableau de bord RAR (données collège). ‣ Aide à l'analyse des évaluations 6ème. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Aide à l'analyse des évaluations. ‣ Restitue les résultats des évaluations aux enseignants. ‣ Contribue à l'évaluation des actions inter-degrés. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Élabore des outils d'évaluation interdisciplinaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ‣ Participe à l'évaluation des actions ambition réussite et de la réussite éducative.

Annexe 2 : Indicateurs de pilotage des Réseaux Ambition Réussite

Indicateurs de contexte

- Effectifs
- Nb d'entrants en cours d'année
- Nb PCS cadres moyens ou supérieurs
- Nb PCS ouvriers et employés
- Nb PCS responsable sans activité
- Nb de boursiers
- Nb de gratuité des cantines (total ou partiel)
- Nb d'élèves pris en charge par structures spécialisées
- Nb d'élèves relevant de structures spécialisées et non pris en charge
- Nb de PPS
- Nb de PAI
- Nb d'élèves accompagnés par un AVS
- Nb d'élèves en retard en fin cycle 2
- Nb d'élèves en retard en fin cycle 3
- Nb d'élèves bénéficiant du fonds social
- Nb de dérogations entrantes
- Nb de dérogations sortantes
- Nb d'élèves ayant 2 ans de retard

Indicateurs de processus

- Nb de doublement
- Nb d'élèves sans redoublement dans le parcours
- Nb d'élèves sortis des effectifs en cours d'année
- Nb de signalements d'incidents majeurs
- Nb de signalements d'absentéisme
- Nb de retards en cours
- Nb de conseils de discipline
- Nb d'équipes éducatives
- Nb d'élèves changés d'école
- Nb d'exclusions définitives
- Nb d'exclusions de cours
- Nb de signalements social
- Nb d'élèves dans l'accompagnement éducatif actions culturelles
- Nb d'élèves dans l'accompagnement éducatif actions sportives
- Nb d'élèves dans l'accompagnement éducatif études dirigées
- Nb d'élèves dans l'accompagnement éducatif global
- Nb de participation de l'USEP
- Nb de participation à l'UNSS
- Nb de PPRE
- Nb de parents participants aux élections
- Nb des parents participants aux réunions organisées par l'école ou le collège
- Nb de parents participants à la réunion d'orientation fin de troisième
- Nb de parents participants aux réunions de passage en 6ème
- Nb de parents participants aux manifestations organisées par l'école ou le collège

Indicateurs de résultats

- Nb d'élèves maîtrisant les compétences de base en français à l'issue de l'école
- Nb d'élèves maîtrisant les compétences de base en français à l'issue du collège
- Nb d'élèves maîtrisant les compétences de base en maths à l'issue de l'école
- Nb d'élèves maîtrisant les compétences de base en maths à l'issue du collège
- Nb d'élèves maîtrisant le niveau A1 à l'issue de l'école
- Nb d'élèves maîtrisant le niveau A2 à l'issue du collège
- Nb d'élèves ayant obtenu le niveau B2i école
- Nb d'élèves ayant obtenu le niveau B2i collège
- Nb d'élèves ayant un score <50% en français en CE1
- Nb d'élèves ayant un score <50% en maths en CE1
- Nb d'élèves ayant un score <50% en français en CM2
- Nb d'élèves ayant un score <50% en maths en CM2
- Nb d'élèves ayant un score <50% en français en 6ième
- Nb d'élèves ayant un score <50% en maths en 6ième
- Nb d'orientation en 2LGT (décision conseil de classe)
- Nb d'orientation en 2LP (décision conseil de classe)
- Nb d'élèves fin de 3^{ième} sans solution
- Nb d'élèves sortie fin de seconde sans solution
- Nb de doublement et de réorientation fin de seconde
- Nb d'élèves obtenant la moyenne à l'écrit au DNB
- Nb d'élèves obtenant le DNB
- Écart à la moyenne attendue au DNB
- Nb d'accès au baccalauréat GT

inspection académique
Haute-Garonne 

académie
Toulouse
éducation
nationale



Cité administrative - Bât F
Bd Armand Duportal - BP 40303
31003 Toulouse Cedex 6
Eric Tournier - Inspecteur d'académie adjoint
Tél : 05 34 44 87 16 - Fax : 05 34 44 88 00
ia31-sp@ac-toulouse.fr
<http://ia31.ac-toulouse.fr>